

Le dérapage traumatique d'un moniteur en Thaïlande

Le protagoniste de notre « histoire qui finit bien » est un moniteur de plongée de 30 ans qui a effectué un voyage en Thaïlande, un paradis tant prisé par les amateurs d'environnements marins et subaquatiques. C'était le 4 mai dernier. Alors qu'il remontait à bord du bateau après une plongée, il a dérapé de l'échelle et s'est blessé le pied. Diagnostic : une fracture ouverte aggravée par une dislocation et un déchirement du tendon du quatrième orteil, ainsi que des égratignures au niveau du nez et du visage.

Il a été amené à la clinique la plus proche, sur l'île de Koh Tao, où il a reçu les premiers secours, mais l'établissement était trop petit pour être en mesure de lui fournir un traitement approprié ou d'opérer son pied, qui était en piteux état. Heureusement, le plongeur était un membre de DAN et a appelé notre ligne d'urgence internationale, via laquelle il a été orienté vers un hôpital plus important et mieux équipé : l'hôpital Bangkok Samui situé sur l'île de Koh Samui. Les opérateurs de DAN ont immédiatement déclenché les procédures nécessaires pour arranger un transfert entre les deux hôpitaux.

Une fois que le plongeur blessé avait atteint sa destination, onze heures s'étaient écoulées depuis son accident. Sa blessure courait un risque élevé d'infection et une opération urgente était nécessaire. En proie à de nombreuses craintes et préoccupations, le patient a été régulièrement réconforté par les médecins de DAN qui évaluaient quotidiennement les conditions et règlementations de l'hôpital Bangkok. Le patient a en outre reçu la garantie de bénéficier d'une aide médicale immédiate et du paiement direct de tous les frais médicaux à l'établissement médical. Tous les soins et coûts étant pris en charge, il n'avait plus qu'à se détendre et à se concentrer sur son rétablissement.

À première vue, l'opération du pied semblait avoir réussi : le patient est resté six jours à l'hôpital, où il recevait des antibiotiques et suivait des sessions de physiothérapie. Néanmoins, à la première visite de contrôle suivant sa sortie, les médecins ont détecté de nouveaux problèmes et un risque de gangrène, requérant une deuxième période d'hospitalisation de cinq jours. Les médecins de DAN, qui avaient suivi le cas et étaient en communication constante avec le personnel de l'hôpital thaïlandais, ont pu obtenir une autorisation de sortie afin que le patient puisse poursuivre son traitement à son domicile. DAN a ensuite géré toutes les procédures nécessaires pour organiser le voyage de retour, en réservant même un billet en classe affaires afin que le patient puisse maintenir sa jambe surélevée pendant tout le voyage. Les médecins de DAN sont restés en contact avec le patient après son retour à domicile jusqu'au 26 mai, lorsque son état est redevenu stable.

Cette aventure s'est bien terminée malgré l'accident sous-marin, les complications médicales et les coûts totaux de 13 000 €, qui ont été entièrement couverts par le plan d'assurance DAN.

Accidents liés aux échelles, un problème de désinformation

Depuis quelques années, [DAN se penche sur un problème](#) qui concerne aussi bien les plongeurs que les opérateurs/propriétaires de bateaux et qui est néanmoins trop rarement évoqué : le danger potentiel lié aux échelles de remontée.

Quels types de dommages peuvent-elles provoquer ?

Les blessures potentielles peuvent aller d'égratignures et contusions bénignes, généralement aux mains (mais pas uniquement, comme on l'a vu dans le cas décrit plus haut), à l'amputation traumatique d'un ou

plusieurs doigts.

Par ailleurs, les échelles qui n'offrent pas une accroche et une stabilité adéquates (par exemple, pour la remontée avec palmes), augmentent le risque de chute des plongeurs qui remontent à bord du bateau. De tels accidents peuvent causer des traumatismes graves aux plongeurs se trouvant en dessous.

À quoi ressemble une échelle de remontée idéale ?

Les parties les plus dangereuses d'une échelle sont les charnières, qui servent à replier l'échelle pendant la navigation.

La position de l'échelle sur le côté du bateau joue également un rôle important. Si l'échelle n'est pas bien fixée ou si elle est trop mobile, elle peut s'écarter du bord et coincer les mains ou les doigts du plongeur en revenant contre le bord avec les mouvements de tangage du bateau.

Ce type d'événement est plus rare si l'échelle est positionnée à l'arrière du bateau, mais peut se produire en cas de tangage brusque du bateau vers l'avant. Le risque est plus élevé si l'échelle est suspendue, ou si l'élément de séparation entre l'échelle et le côté du bateau n'est pas suffisamment grand.

Pour prévenir les chutes des plongeurs depuis l'échelle, tant la conception que les matériaux de fabrication de l'échelle doivent être pris en considération. Une échelle trop étroite ou trop courte, qui n'est pas conçue pour une remontée avec palmes, ou qui est constituée de matériaux glissants, peut présenter des risques supplémentaires pouvant être évités avec une conception adéquate.

La plus grande prudence est de rigueur lors de l'utilisation d'une échelle, même pour remonter à bord de votre propre bateau !